

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 février 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	7

Vote
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 4

L'an 2023, le 24 février 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle des fêtes lieu exceptionnelle de ses séances, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17 février 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17 février 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, Bernadette Gaulot MM. Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Pfister Eddie

Absents excusés : Mr Hervé Henry qui donne pouvoir à Mr Stéphane Vernier, Mr Julien Ossola qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

10 – Demande de subvention Comité des fêtes

Après étude des demandes de subvention,
Le Conseil Municipal,
Délibère et décide,

de procéder au mandatement sur le compte 6574, des subventions à l'association suivante sur le budget de l'exercice 2023 :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Comité des fêtes	300 €

Mmes BONGARD Brigitte, BOUTELLIER Cécile, BRAUD Anne, Mr PFISTER Eddie ne prennent pas parts au vote pour la subvention du Comité des fêtes.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 24 février 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

